



Entre Deux

Supplément d'informations municipales

N° 673 - Semaine du 4 au 10 février 2013

Edito

Ils seront plus de 20

C'est en effet plus de **20 commerçants** qui débelleront pour le marché sous la halle de Moussy le Neuf, le samedi 9 février 2013.

Commerces de bouche : fruits et légumes, bouchers, volailler, fromagers, produits de pays, vins, champagne...

Horticulteur, fleuriste

Habillement hommes, femmes et enfants

Chaussures

Bijoux fantaisie

Rémouleur

Ces commerçants vous attendent nombreux

Stationnement dans un rayon de moins de 100m:

- Parking derrière la mairie 30 places (entrée à côté de l'entrée des Infirmiers),
- Parking place de la Croix 25 places (en face l'Anse de Brick)
- Parking début de la rue Jeanne d'Arc 10 places

Stationnement interdit sous la halle du vendredi 23h au samedi 15h

Le budget 2013

C'est certainement la séance du conseil la plus importante de l'année, puisqu'on examine et vote les comptes de l'année écoulée (compte administratif), présente le budget de l'année à venir (2013) et vote les taux qui serviront au calcul des impôts locaux. Sur ce point, rassurez-vous, les taux votés par le conseil pour la commune n'ont pas été augmentés (ce n'est pas si commun par les temps qui courent...)

Au passage nous regrettons que ceux qui clament et écrivent que la commune est en perdition, aient brillé par leur absence, ils auraient certainement mieux compris en étant présents : comment fonctionne une commune, comment on élabore un budget et que lorsque le compte administratif (CA) dégage un excédent global de clôture (ce qui est notre cas et permet d'investir) c'est tout simplement l'inverse de la faillite.

Bernard RIGAULT, Maire de Moussy le Neuf
Président de la CC de la Goële et du Multien

Conseil Municipal

Séance du 1er février 2013

Le Conseil Municipal a :

- approuvé le compte de gestion du Receveur Municipal ainsi que les résultats du compte administratif 2012,
- affecté le résultat,
- voté le Budget Primitif 2013,
- voté le taux des taxes, sans augmentation
- approuvé le classement dans le domaine public communal de la rue de la Fortelle et ordonné la mutation foncière nécessaire afin qu'elle soit incorporée dans le domaine public communal,
- décidé de demander la dérogation afin de reporter l'application de la réforme des rythmes scolaires à la rentrée 2014 suivant en cela l'avis des Conseils d'école
- approuvé la création d'un « Marché des producteurs de pays »,
- nommé le délégué titulaire et le délégué suppléant de la municipalité à Moussy Loisirs et Culture.

Le compte rendu intégral du Conseil Municipal est diffusé sur le site Internet de la commune et affiché à la porte de la Mairie.

Infos administratives

Recensement militaire

Les jeunes gens (garçon ou fille) de nationalité française doivent se faire recenser en Mairie, entre la date de leurs 16 ans et la fin du 3^{ème} mois suivant, munis du livret de famille et de la carte nationale d'identité.



Stationnement dans la commune

Attention certains administrés reprennent de mauvaises habitudes de stationnement sur les trottoirs.

Nous avons demandé à la gendarmerie de verbaliser, certes avec discernement mais sans état d'âme, afin de permettre aux piétons de circuler en toute sécurité.

Infos administratives (suite)

Bibliothèque

Les horaires de la bibliothèque sont :

Mercredi de 16h à 18h

Samedi de 10h à 12h



Vous y trouverez des livres variés (roman – policier – fiction...) dernièrement parus ainsi que des livres pour enfants et jeunes ados (BD...)

Communiqué de la CAF

Pour faciliter les démarches et éviter les déplacements inutiles, la caf.fr se modernise.

Plus rapide, plus fiable et plus proche des allocataires, le site Internet de la Caf permet désormais à l'allocataire de devenir un véritable acteur de son dossier.

Sur caf.fr, vous trouvez toutes les informations sur vos droits et gérez votre compte en direct.

Manifestations, Loisirs, Sports

Le restaurant « Le Neuf de Moussy » vous

propose une soirée spéciale Saint-Valentin le :

Jeudi 14 février 2013

Au prix de 20€/personne (Entrée – Plat – Dessert)

Sur réservation au bar ou au **01.60.03.02.80** jusqu'au **9 février**.

Nous vous attendons nombreux !

Infos scolaires

Rentrée scolaire 2013/2014

Les inscriptions scolaires pour l'école maternelle débutent dès à présent pour les enfants nés en 2010.

Se présenter en Mairie munis du livret de famille, du carnet de santé de l'enfant et d'un justificatif de domicile.



Emploi et formation

Parc Astérix

Le Parc Astérix recrute 1 000 personnes, débutantes ou expérimentées souhaitant acquérir ou enrichir une expérience dans les métiers de la vente, de l'accueil et du tourisme, de la restauration et de l'hôtellerie et de la maintenance.

Le recrutement des contrats saisonniers se déroulera de février à avril 2013.

Les candidats intéressés par l'un de ces emplois à pourvoir dès le mois de mars à temps plein ou temps partiel (en semaine ou le week-end), doivent déposer leur candidature dès à présent sur le site internet www.recrute.parcasterix.fr



Forum de recrutement

8ème édition du forum de recrutement « Paris métropole pour l'emploi des jeunes et l'égalité des chances », le :

Mardi 19 février 2013 de 10h à 18h

Grande Halle de la Villette à Paris

A cette occasion, près de 200 entreprises et collectivités proposent de nombreux emplois dans tous les grands secteurs d'activité, à des publics issus de la diversité et/ou vivant des situations de handicap.

Pour une préparation efficace rendez-vous sur le site www.gps-emploi.fr

Information au **01.53.95.15.15**

Environnement

Collecte des encombrants

Nous vous informons que le prochain passage pour le ramassage aura lieu le :

Mardi 19 février 2013

Cette collecte concerne des déchets recyclables pouvant être portés par un homme.

Sont admis les objets valorisables, portables par le personnel et de dimensions raisonnables :

***l'électroménager** : frigo, four, machine à laver, téléviseur, appareil de cuisson...

***le petit électroménager** : fer à repasser, mixeur...

***ameublement** : petit meuble, literie...

***loisirs** : vélo, matériel informatique, poussette, landau, jouet...



Ne sont pas admis et doivent être portés en déchetterie

*gravats, pierres, briques, tuiles, plaques fibro, vitres et fenêtres, palettes

*appareils de production d'eau chaude,

*anciennes clôtures (fil de fer, grillage...),

*déchets spéciaux ou dangereux, les produits amiantés ou radioactifs,

*batterie auto, pneus.

En cas d'urgence



Dentistes de garde : 08 92 23 11 28

Médecins de garde et Smur : 15

SOS Médecins Nord 77 : 0825 33 36 15

Pharmacie de garde : téléphonez à la Gendarmerie : **01.60.03.00.19** ou au Commissariat : **01.60.21.41.00**

Urgence Sécurité Gaz : 0 800 47 33 33

Pompiers : 18 (téléphone fixe) **112** (portable)

SAS Ambulance de Moussy : 01.60.21.08.26

Emplacements défibrillateurs :

1 à l'entrée de la salle de l'Erable, rue de l'Erable

1 à côté du logement du gardien au complexe du Chêne,

1 sur le mur de la mairie annexe, côté parking cabinet médical, sous l'auvent.